

MAQRIZIANA IV. LE CARNET DE NOTES D'AL-MAQRĪZĪ: L'APPORT DE LA CODICOLOGIE À UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DE SA CONSTITUTION

Introduction

Ce n'est qu'en 1986 que la codicologie, dans son application strictement réservée aux manuscrits moyen-orientaux, fut portée sur les fonds baptismaux. Certes, on peut reconnaître, avec l'initiateur des différents colloques qui ont eu lieu sur le sujet depuis lors [1], que bien avant cette date, certains chercheurs pratiquaient cette science sans toujours bien s'en rendre compte ou, à tout le moins, sans réellement faire état, dans leurs écrits traitant des manuscrits, de leurs connaissances acquises dans ce domaine au travers de leur expérience personnelle. Depuis le colloque d'Istanbul, la parution d'un *Manuel de codicologie des manuscrits en écriture arabe* montre à quel point les mentalités ont évolué à l'égard de cette science et surtout combien les études menées sur le sujet se sont accumulées au cours de la dernière décennie.

La découverte d'un manuscrit hors du commun m'offre enfin l'opportunité de mettre en œuvre les techniques d'analyse et les résultats amassés dans ce domaine depuis peu. Le manuscrit en question soulève en effet de nombreuses interrogations et un des moyens qui permet d'y répondre est précisément la codicologie. Avant d'aborder cette question, une présentation sommaire de ce manuscrit s'impose [2].

Le codex, conservé à la bibliothèque générale de l'Université de Liège [3] sous la cote 2232, fut identifié par mes soins, en 1997, comme étant un autographe de l'historien égyptien al-Maqrīzī (m. en 845/1441) [4], alors que son nom n'apparaît en aucune manière dans le manuscrit (*fig. 1*). La découverte est capitale [5], mais elle se révèle l'être encore un peu plus par le contenu du manuscrit lui-même, puisqu'à l'issue d'une étude minutieuse je suis parvenu à la conclusion qu'il s'agissait d'un exemplaire de ses carnets de notes. Ce manuscrit constitue donc un important témoin de la méthode de travail d'un historien musulman médiéval, mais il nous apporte également des renseignements essentiels et inédits sur diverses périodes de l'histoire musulmane par le contenu des textes et des notes qui y sont préservés. Tous ces aspects fondamentaux ont déjà fait l'objet d'études particulières de ma part [6]. Toutefois, il en restait un que j'avais négligé jusqu'à présent et pour lequel la codicologie peut apporter un éclairage inédit:

comment ce carnet de notes s'est-il constitué au fil du temps — du vivant d'al-Maqrīzī et après sa mort?

Pour répondre à cette question, il est avant tout nécessaire de démontrer que le chaos qui semble régner dans ce carnet de notes n'est qu'apparent. Deux éléments y contribuent grandement:

- le premier est que la personne qui a inventorié le manuscrit en 1928, et qui n'avait aucune connaissance de la langue arabe, l'a folioté dans l'état où il se trouvait. Cette façon d'agir présente de nombreux désavantages, mais elle a au moins le mérite de préserver le manuscrit dans son état pour une période donnée (dans le cas qui nous occupe le début du siècle passé) [7]. Une analyse interne, basée sur les réclames — lorsque celles-ci sont présentes [8] — et sur la cohérence textuelle, m'a permis depuis lors de remettre à leur place plusieurs feuillets volants qui avaient été déplacés au fil du temps: c'est ainsi, par exemple, que le feuillet 1 doit en fait être considéré comme le dernier du manuscrit et devrait porter le chiffre 209. Il ressort, *in fine*, que le manuscrit débute en réalité par l'actuel feuillet 4; ce qui est prouvé par la présence de deux marques de possession y figurant et datant des XVII^e et XVIII^e s., dont on peut déduire que le manuscrit, à cette époque, se trouvait encore dans un ordre relativement convenable.

- le second résulte de la description du contenu du manuscrit en respectant l'ordre des feuillets, et ce même après avoir rendu leur place aux feuillets volants qui avaient été déplacés. On obtient une longue liste faite de titres de résumés et de notes diverses qui ne fait que renforcer l'impression de chaos invraisemblable qui y règne, et qui tient en partie — j'insiste sur la nuance — au caractère intrinsèque du manuscrit, puisqu'il s'agit d'un carnet de notes.

Tout ceci démontre qu'il est nécessaire d'aborder le problème différemment: autrement dit, analyser le contenu du manuscrit selon l'ordre chronologique, et non pas seulement physique des cahiers. Cette analyse, dans ce cas particulier, peut être menée sur deux niveaux: le premier me